



NEWSLETTER



Téléchargeable sur le site de la PTA 86 (les liens sont actualisés)

N°4 – 10 Avril 2020

La phase épidémique du Covid-19 nécessite toujours d'assurer la prise en charge des patients non graves à domicile afin de ne pas saturer les établissements de santé.

Une stratégie reposant sur 3 axes majeurs a été mise en place :

- Assurer la prise en charge des formes modérées en ambulatoire,
- Assurer la prise en charge des formes sévères et graves dans les établissements de santé,
- Protéger les personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées polypathologiques...) au sein des établissements médico-sociaux.

La Plateforme territoriale d'appui de la Vienne s'implique dans la gestion de cette crise sanitaire exceptionnelle et s'organise pour s'adapter aux besoins des professionnels du premiers recours, des établissements de santé et de la population.

Articulée et coordonnée avec le sanitaire, le social et le médico-social, la PTA 86 propose un appui pour :

- *Le suivi des personnes fragiles à domicile,*
- *La vigilance auprès des personnes atteintes de coronavirus,*
- *La vigilance auprès des personnes confinées à domicile (soutien psychologique),*
- *Le rappel des consignes sanitaires à adopter dans ce contexte d'épidémie,*
- *Les sorties d'hospitalisation avec suivi de l'état de santé et des besoins des personnes atteintes de coronavirus en post hospitalisation, en collaboration avec les équipes hospitalières et de 1^{er} recours,*
- *L'appui au centre 15 - 7 jours sur 7 (en favorisant l'accès aux consultations et téléconsultations avec le médecin traitant ou un médecin généraliste),*
- *L'appui aux situations complexes des personnes en situation de handicap à domicile,*
- *La recherche d'un hébergement temporaire pour des personnes en situation de handicap, en cas d'hospitalisation de parentes isolés.*

Cette organisation sanitaire exceptionnelle est déployée pour répondre à l'enjeu épidémique en s'appuyant sur les ressources territoriales et sur une mobilisation forte et volontaire de tous.

L'objectif de cette newsletter est de vous tenir informés des adaptations mises en œuvre par chacun d'entre-nous. Veuillez nous excuser si nous ne sommes pas exhaustifs.

Nous vous remercions de nous faire part des éléments que vous souhaitez porter à la connaissance de tous dans ce contexte si particulier, via la boîte mail contact@pta86.fr

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

pta86.fr



Les horaires de la PTA s'adaptent pour une réponse à tous les appels au 0809 109 109

- 24 coordonnateurs de parcours disponibles du lundi au vendredi de 8^h30 à 17^h30.

- **une astreinte 7 jours sur 7** pour traiter les messages laissés en dehors de ces horaires et apporter une réponse aux besoins dans un délai raisonnable.

SOMMAIRE

Prises en charge sanitaires

Page 4	Associations des sages-femmes libérales de la Vienne
Page 4	Onco-gériatrie
Page 4	Sport Santé
Page 4	PTA et infirmiers cliniciens
Page 5	Centre Hospitalier Henri Laborit
Page 5	CHL Pédiopsychiatrie
Page 6	CHU (CEGIDD et EQSAM)
Page 6	Infirmiers libéraux
Page 7	Médecins Ophtalmologistes
Page 7	Service de Santé Universitaire
Page 8	Médecins généralistes
Page 8	HAD Polyclinique
Page 9	Clinique Kapa de Châtelleraut
Page 9	Urgences Bucco-dentaires

Accès aux droits

Page 10	CPAM
Page 10	Service de Protection maternelle et Infantile
Page 10	Ligue contre le cancer
Page 11	Vienne Autonomie Conseil
Page 11	APA - Personnes âgées
Page 12	AGIRC-ARRCO
Page 12	Mission Locale
Page 13	MSA
Page 13	MDPH
Page 14	CARSAT – CPAM

Aides et Soins à domicile

Page 15	Aide à domicile
Page 16	Aide et soins des animaux
Page 16	Sport Santé
Page 16	Siel Bleu
Page 17	SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
Page 17	Plateforme des aidants
Page 18	Portage de repas

Etablissements médico-sociaux

Page 19	Prise en charge des personnes en situation de handicap isolées à domicile
Page 20	APF France Handicap
Page 21	UDAF
Page 21	GIHP
Page 21	Etablissements Médico-sociaux
Page 22	EHPAD

CONSEILS PRATIQUES

Page 23	Conseils pratiques
---------	------------------------------------

Initiatives solidaires

Page 24	La Croix Rouge
Page 24	Territoire Vienne et Gartempe
Page 25	Ville de Châtellerault
Page 26	Ville de Poitiers et Grand-Poitiers
Page 26	Ville de Vouneuil-Sur Vienne
Page 26	Ville de Buxerolles
Page 26	Les autres territoires
Page 27 & 28	Les autres initiatives

Foire Aux Questions

Page 30	F.A.Q.
Page 31 & 32	Et si on parlait d'éthique



Calvin & Hobbes par Bill Watterson



Association des sages-femmes libérales de la Vienne

NOUVEAU

- La téléconsultation est privilégiée pour tout type de consultations (notamment au cours de la grossesse pour le bilan prénatal, l'entretien prénatal, les séances de préparation à la naissance).
- Le suivi de grossesse est maintenu dans les cabinets, les IVG pour celles qui le pratiquent, le suivi post-partum immédiat quand la patiente peut se déplacer avec son bébé (plutôt que d'aller à domicile).
- Les sages-femmes restent en contact avec le CHU de Poitiers, le Fief de grimoire et le CH de Châtelleraut.

Ci-joint, liste des coordonnées des sage-femmes libérales du 86.

=> [ICI](#)

Onco-gériatrie

Information sur les recommandations reçues ce jour de la Société Francophone d'Onco-Gériatrie concernant la prise en charge des patients âgés atteints de cancer en période de pandémie virale par le Covid-19

[ICI](#)

NOUVEAU

Sport Santé 86



<https://sportsante86.fr/actualites/>

Dispositif PEPS (Sport sur ordonnance)

« Suspension du dispositif PEPS au vu de l'évolution et des mesures prises par le gouvernement pour enrayer l'épidémie de Covid-19, le dispositif PEPS (Prescription d'exercice physique pour la santé) sur la Nouvelle-Aquitaine et donc sur la Vienne est suspendu jusqu'à nouvel ordre. »

Cependant, Sport Santé 86 encourage les usagers à maintenir une activité physique régulière durant cette période de confinement, et cela se passe par [ICI](#).

PTA et Infirmiers cliniciens

NOUVEAU

0809 109 109

Pour les personnes présentant les diagnostics infirmiers tels que l'Anxiété, l'Angoisse, la Peur, la dynamique familiale perturbée ou le bien-être altéré ... et ce en lien avec le confinement ou leur positivité au COVID (ou celle d'un proche), en complément de l'équipe de psychologues de la PTA, 5 infirmiers cliniciens proposent des séances en consultations téléphoniques et/ou visio-consultation.

- détente relaxation,
- respiration accompagnée,
- écoute,
- relation d'aide,
- entretiens motivationnels...

La PTA est le numéro d'appel dédié.

L'offre de soin est modifiée. Le service n'accueille plus les enfants et adolescents au sein de la plupart des unités. Des contacts téléphoniques réguliers sont maintenus auprès des patients et leur famille. Les familles peuvent contacter les secrétariats ou soignants avec le même numéro qu'auparavant. S'ils n'obtiennent pas de réponse, ils peuvent composer le 05 49 44 58 56 qui les mettra en relation avec une boîte vocale :

- De 9^h à 17^h en semaine, demander le poste 5696
- De 17^h à 9^h et le Week-end, demander le poste 5695

Un soignant prendra en considération la demande et orientera si besoin.

En tout état de cause, il est préférable de ne pas conduire aux urgences un enfant ou un adolescent pour un motif psychiatrique avant d'avoir appelé ces numéros.



LE CHL propose des conseils pratiques autour du confinement des parents avec leur bébé : => [ICI](#)

NOUVEAU

Centre Hospitalier Henri Laborit

CSAPA :

Le CSAPA s'est réorganisé pour maintenir ses suivis ambulatoires téléphoniquement, ainsi que la délivrance de traitements sur site pour les situations le nécessitant. Une permanence téléphonique est ouverte pour répondre à toute difficulté addictologique que pourrait rencontrer un usager. Les nouvelles prises en charge sont toujours possibles

NOUVEAU

La ligne dédiée est le : **05 49 01 43 43** (numéro Unique filière Addictologie)
05 49 88 67 31 (CSAPA 86)
Affiche téléchargeable [ICI](#)

CUMP 86

- La Cellule médico-psychologique (CUMP) renforcée de la Vienne propose depuis lundi 23 mars, une écoute téléphonique pour les personnels des hôpitaux qui le souhaiteraient.

La ligne dédiée est le : **05 49 44 58 94** Affiche téléchargeable [ICI](#)

COVID Psy 86

Dispositif d'écoute mis en place pour la population générale souhaitant un accompagnement psychologique lié à la situation de crises sanitaire actuelle.

La ligne dédiée est le : **05 49 44 58 95** Affiche téléchargeable [ICI](#)

Activité Ambulatoire adultes au CH Laborit

- L'offre de soins ambulatoires a été revue afin de limiter au maximum les déplacements et en réservant les soins présentiels aux situations qui l'exigent, sur place ou par V.A.D.
- Les CMP poitevins sont organisés pour assurer un accueil commun, les soins urgents et les visites à domicile. Il en est de même pour le CMP de Châtellerault.
- Les hospitalisations de jour adultes cessent leurs activités groupales et poursuivent les suivis individuels sur place ou par contact téléphonique selon l'état clinique des patients.

Le CEGIDD (centre gratuit d'information diagnostic et dépistage) :

Le cegidd est un centre d'accès gratuit et anonyme qui permet à toute personne de venir consulter et discuter sur la thématique de la santé sexuelle, que ce soit pour une question concernant la contraception, ou pour discuter d'une infection sexuellement transmissible.

NOUVEAU

En cette période de confinement, les jours et horaires ont été réduits, mais le centre reste ouvert sur l'antenne du CHU les mercredis et jeudis de 14^h à 18^h, au CHU de Poitiers à la Villa Santé, porte 5, bâtiment en face des urgences.

Avec une attestation autorisant le déplacement, la consultation médicale est justifiée.

Par ailleurs, via le site internet du CHU, le Centre répond quotidiennement aux questions posées :

sec.cegidd@chu-Poitiers.fr ou au **05 49 44 39 05**

EQUIPE SANITAIRE MOBILE DE LA VIENNE

L'équipe de la PASS porte 2 dispositifs durant cette crise sanitaire :

- EQSAM (équipe sanitaire mobile composé de médecins et d'infirmiers) à destination des personnes en situation de grande précarité pour une évaluation clinique, une orientation et un suivi ambulatoire.
- Volet sanitaire du centre Covid pour personnes malades sans gravité et n'ayant pas d'hébergement ou vivant en hébergement collectif.

Document de présentation avec le contact téléphonique de l'EQSAM

=> Téléchargeable

[ICI](#)

Infirmiers libéraux

Regroupement Infirmiers Poitiers Nord-Est : *(Quartier Beaulieu, Saint Eloi, Couronneries et Buxerolles)*

- Création d'une tournée spéciale commune aux 6 cabinets, pour leurs patients chroniques atteints du COVID qui ne sont pas autonomes.
- Suivis par télésoins (par visioconférence) sont mis en place.

Cabinets infirmiers concernés : Beaulieu, Saint-Eloi, Couronneries, Provence, Terrageaux-Buxerolles

Infirmiers Poitiers Centre

Création d'une tournée spécifique pour les patients atteints du Covid par les 4 infirmiers du cabinet des Balances d'Or.

Infirmiers de Champigny en Rochereau

Création d'une tournée spécifique pour les patients atteints du Covid.

Médecins Ophtalmologistes

Compte tenu de la crise du Coronavirus, les centres Point Vision restent pour la plupart ouverts pour la seule gestion des Urgences, à savoir notamment baisse de vue soudaine et profonde, corps étranger, œil rouge et douloureux. En dehors des motifs d'urgence ophtalmologique, les patients ne pourront être reçus.

Les rendez-vous (téléconsultation possible) se prennent essentiellement sur les sites internet des centres ou par télé-secrétariat : <https://www.groupepointvision.com/nos-centres>

La téléconsultation (acte de consultation à distance) permet d'assurer la prise en charge à domicile des patients infectés par le coronavirus ou susceptibles de l'être.

- Trouver un opticien pour ses lunettes ou lentilles (en dehors des commandes internet) :

[https://www.urgenceopticien.fr/86-vienne/ou « l'opticien qui bouge » au 06 24 15 44 18](https://www.urgenceopticien.fr/86-vienne/ou-«-l-opticien-qui-bouge-»-au-06-24-15-44-18)

Se renseigner auprès de vos magasins respectifs, ils ont souvent un numéro d'appel affiché sur leur devanture...

Service de Santé Universitaire

infirmiers@univ-poitiers.fr

Le CROUS depuis une semaine organise l'hébergement des 1500 étudiants qui doivent se confiner dans une chambre ou un petit studio.

Le Service de Santé Universitaire est déployé sur les plus grandes résidences universitaires de Poitiers (Descartes, Marie Curie, Rabelais et Francine Poitevin). Ce service est fermé mais des canaux de communication spécifiques à chaque cité sont maintenant installés via Facebook et la boîte professionnelle des 3 médecins et 5 infirmières du SSU.

A Poitiers, Angoulême et Niort, les assistantes sociales sont joignables par mail sur les adresses suivantes :

Justine.magnien@univ-poitiers.fr et laurence.trebuget@univ-poitiers.fr

Les infirmières sont joignables sur les adresses suivantes :

A Poitiers,

infirmiers@univ-poitiers.fr

A Angoulême,

infirmierie.ang@univ-poitiers.fr ou nathalie.cosnard@univ-poitiers.fr

A Niort,

infirmierie.niort@univ-poitiers.fr ou maxime.gautier@univ-poitiers.fr

PRATIQUE : un site rassemblant beaucoup de procédures diverses autour de la gestion de la crise et géré par des médecins Amiénois : <https://covid.com-scape.fr/>

Médecins généralistes

Téléconsultations (information à destination des médecins)

Les téléconsultations pour le Covid-19 sont prises en charge à 100 % (Code EXO DIV à indiquer) et bénéficient du tiers payant étendu, évitant au patient une avance de frais.

Il faut réaliser une **feuille de soins électronique** précisant le code acte spécifique « TCG » pour les généralistes et « TC » pour les spécialistes et qui peut être transmise en format dégradé en l'absence de carte Vitale du patient.

L'assurance Maladie recommande de favoriser au maximum les transmissions dématérialisées, en particulier pour les arrêts de travail (un motif Covid19 est disponible sur Amelipro, même sans la carte vitale du patient) et les protocoles de soins électroniques pour la prise en charge en ALD.

L'URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine met à disposition de tous les médecins de la région, gratuitement jusqu'à fin 2020, la plateforme de téléconsultation www.monmedecin.org

HAD Polyclinique

05 49 42 26 17

Les critères d'entrée de l'HAD Polyclinique sont élargis face à la l'épidémie de COVID 19 avec pour objectifs de:

- Délester des hospitalisations,
- Eviter les hospitalisations, maintenir les prises en charge à domicile

Pour les patients atteints du COVID 19, les conditions et cadre de recours sont :

- Sur **prescription médicale** avec comme complexités :
 - Manifestations respiratoires nécessitant une surveillance rapprochée,
 - Existence de comorbidités,
 - Patients âgés de plus 70 ans qui requièrent une surveillance renforcée en raison du risque de complications,
 - Situation de complexité psychosociale (patients isolés, vulnérables, précaires...)
- Patient ne requérant pas une surveillance continue 24^h/24^h en soins intensifs.
- **Médecin coordonnateur HAD, gériatre et référent COVID 19 : D^r Alexis MAZOYER**

Les professionnels peuvent les contacter si besoin, et selon le besoin :

- Pour une sortie d'hospitalisation
- A domicile, si un plan d'aide SAAD ou SSIAD est insuffisant et s'ils sont en difficulté, ils peuvent venir en renfort
- Toute demande sera étudiée

Assistante sociale : Virginie DUSSEAU - virginie.dusseau@polycliniquepoitiers.fr

- Interlocutrice privilégiée pour l'HAD, les demandes d'APA en urgence, les demandes de fond FNASS (CPAM, section locale affiliée, sauf MSA, RSI...)

Clinique de Châtelleraut

Mis à jour le 30 mars 2020

Plan de continuité des soins pour les consultations des spécialistes de la clinique Kapa de Châtelleraut :

⇒ En lien à télécharger

[ICI](#)

URGENCES BUCCO-DENTAIRES

Mis à jour le 23 mars 2020

05 49 41 38 01

7 jours sur 7 de 9^h à 12^h

Pour l'organisation de la prise en charge des soins d'urgence bucco-dentaire, le conseil départemental de l'ordre (CDO 86) a désigné des chirurgiens-dentistes régulateurs qui réceptionnent les appels des patients au niveau de la Maison dentaire.

Seules les urgences (cellulite et traumatismes dentaires) sont assurées par 2 cabinets ouverts de 10^h00 à 13^h00 (un sur le secteur Nord, un sur le secteur SUD).

⇒ Pour les appels : 05 49 41 38 01, 7 jours sur 7 de 9^h à 12^h

⇒

Il est expressément demandé aux patients de ne pas appeler le centre 15 pour des urgences bucco-dentaires.

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

pta86.fr



CPAM

NOUVEAU

3646 (le service continue)

Pour toute question, pensez à ameli.frPour ce tenir au courant des évolutions : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/actualites>

- [Je suis proche d'une personne vulnérable](#)
- [Arrêt de travail pour personne fragile](#)
- [Arrêt de travail et garde d'enfants](#)
- [Douleurs dentaires pendant le confinement](#)

Conseil Départemental**NOUVEAU**

Service de Protection Maternelle et Infantile :

L'offre de service est actuellement modifiée : Afin de limiter les déplacements des familles et des professionnels un accueil téléphonique est organisé sur le département du lundi au vendredi de 9^h à 17^h pour des conseils médicaux et de puériculture ou un accompagnement psychologique. Afin de bénéficier de cet accompagnement il faut contacter l'accueil téléphonique de chaque Maison de la Solidarité du secteur d'habitation et s'adresser à la PMI :

<u>Poitiers</u> :	05 49 41 97 00
<u>Chauvigny-Montmorillon</u> :	05 49 46 41 56
<u>Jaunay Marigny-Loudun</u> :	05 49 00 43 49
<u>Chatellerault</u> :	05 49 23 23 02
<u>Fontaine- Civray</u> :	05 49 87 01 35

- Dans certaines situations, notamment de grande vulnérabilité, les sages-femmes et puéricultrices poursuivent leurs visites à domicile.
- Des consultations de vaccinations vont être mises en place au Relais G. Charbonnier à Poitiers ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse pour les populations en situation de vulnérabilité en lien avec la PASS.
- Concernant les assistants maternels et familiaux : le pôle Mode d'accueil est à leur écoute toute la semaine de 9^h à 17^h au **05 16 01 02 00**

Ligue contre le cancer**NOUVEAU**cd86@ligue-cancer.net

La ligue traite toujours les demandes d'aides financières. La prochaine commission a lieu le 16 avril.
Privilégier les demandes par mail : cd86@ligue-cancer.net
et uniquement celui-ci car sinon elles ne seront pas lues.

Bien que l'équipe de Vienne Autonomie Conseils ne soit, aujourd'hui, plus en capacité d'assurer les visites à domicile, elle continue à assurer ses missions premières : écoute, information, orientation et suivi des situations dans le cadre du maintien à domicile. La prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et des professionnels est réalisée par téléphone ou par mail.

L'accueil téléphonique dans les Maisons Départementales des Solidarités (et de Proximités) et du CCAS de Châtelleraut étant assuré, la référente Vienne Autonomie Conseils de votre secteur sera informée de votre demande et vous recontactera dans les plus brefs délais.

Vous pouvez dès-à-présent retrouver les coordonnées de la structure à contacter par le biais du site internet du département :

<http://www.lavienne86.fr/109-vos-interlocuteurs-seniors.htm>

CONSEIL DEPARTEMENTAL

05 49 45 90 45

Répondeur d'orientation : MDPH : taper 1 Personnes âgées et APA : taper 2 DGAS : taper 3

Du lundi au vendredi de 9^h à 12^h30 et 13^h30 à 17^h

L'accueil en Maison des Solidarités est fermé. L'accueil téléphonique est assuré (orientation via message répondeur sur les numéros habituels). Plus aucune visite à domicile.

✓ Concernant l'APA

- 1^{ère} demande avant le 17 Mars, le GIR statué avec le certificat médical du médecin traitant.

Le plan d'aide APA proposé est forfaitaire.

Les usagers auront la garantie d'une ouverture de droit à hauteur du nombre d'heures indiqué sur la notification.

Du fait des mesures de confinement :

- Le montant de la participation restant à charge de la personne en fonction de ses ressources n'a pas été indiqué.
- Les révisions et renouvellements n'ont pas été traités.

La logique des 2 mois est conservée à partir de la date de déclaration du dossier APA complet.

- APA en Urgence

Une procédure à été mise en place : [Lien vers APA Urgence](#) [ICI](#)

- APA avec HAD

Une procédure à été mise en place

Pour l'HAD de la polyclinique, M^{me} DUSSEAU contacte directement le médecin conseil du Conseil départemental pour demande d'APA en Urgence et les SAAD.

Le patient doit être déjà entré en HAD (date d'entrée effective), les ressources inférieures à 2900[€]

AGIRC et l'ARRCO proposent à leurs allocataires trois dispositifs : Sortir Plus, ADM et BCM.

SORTIR PLUS

Ce dispositif est actuellement suspendu sur la durée de confinement, sauf pour l'accompagnement à des RDV médicaux.

Il s'adresse aux personnes à partir de 75 ans.

BIEN CHEZ MOI – BCM

Ce dispositif est actuellement suspendu sur la durée de confinement.

AIDE A DOMICILE MOMENTANEE – ADM

Ce dispositif est actuellement suspendu sur la durée de confinement, sauf pour l'accompagnement au retour à domicile des personnes hospitalisées, pour des gestes essentiels du quotidien (toilette, habillage, repas) Les tâches ménagères ne seront pas réalisées.

ADM- CONFINEMENT COURSES

Ce dispositif est ponctuel, en vigueur uniquement sur la durée de confinement.

Financé par l'AGIRC ARRCO. Cette nouvelle aide est accessible pour les allocataires AGIRC ARRCO dès 70 ans durant cette période particulière.

- **LE PRINCIPE :**

Cette aide est uniquement dédiée aux courses (Alimentaire, pharmacie, portage de repas et accompagnement à un RDV médical qui ne peut être reporté). Elle n'inclut en aucun cas la préparation des repas au domicile afin d'éviter toute proximité. Ces interventions seront donc hors domicile (l'intervenant reste à l'extérieur du logement) et doivent respecter les consignes sanitaires pour protéger le retraité, comme l'intervenant.

⇒ [Nouvelle communication en lien](#) [ICI](#)

La 1^{ère} DEMANDE doit impérativement se faire auprès du 0 971 090 971

MISSION LOCALE

secretariat@mli-poitiers.asso.fr

05 49 30 08 50

Du lundi au vendredi de 10^h à 12^h et 14^h à 16^h

Fichier informatif concernant le fonctionnement de la mission locale face aux mesures prises par le gouvernement.

Fichier téléchargeable

=>

[ICI](#)

Un plan de continuité de l'activité est mis en place.

Pour le service d'Action Sanitaire et Sociale, le personnel est mobilisé à distance pour :

- assurer les paiements d'urgence notamment liés aux secours alimentaires.
- prendre en charge les ressortissants agricoles les plus en difficulté et faire face à une urgence.
- Le seul mode de contact jusqu'à nouvel ordre est l'adresse mail.

Face à une situation d'agriculteur en grande détresse psychologique, Agri'écoute reste pleinement mobilisé. **N'hésitez pas à les orienter vers le 09 69 39 29 19**

Le traitement et paiement des prestations est assuré.

Informations complémentaires :

- Tous les accords d'aide financière MSA Poitou dont la fin d'échéance arrive actuellement sont **prolongés systématiquement de 3 mois**.
- **1^{ère} demande ARDH** : pour les personnes éligibles (ressortissants agricoles MSA POITOU, GIR 5-6, respectant les critères de fragilités et de ressources) un accord similaire à l'ARDH sans évaluation sociale est systématiquement accordé.
- **Pour les usagers de moins de 60 ans, les actifs** éligibles, la MSA pourra notifier une aide uniquement sur l'évaluation des coordonnateurs de la PTA86 (évaluation adressée par mail).

Pour toutes les autres démarches, la MSA Poitou invite ses assurés à utiliser les services en ligne :

www.poitou.msa.fr

Documents de référence MSA Poitou :

- Règlement d'Action sanitaire et sociale : aide au soutien à domicile des personnes âgées
- Règlement ASS : Aide à domicile aux familles par une auxiliaire familiale
- Règlement ASS : Aide à domicile aux familles par une TISF
- Règlement ASS : Aide au remplacement des aidants familiaux
- Règlement ASS : Aide au remplacement de l'exploitant(e) agricole
- **Demande d'aide au maintien à domicile des personnes âgées** – Téléchargeable [ici](#)

- L'accueil MDPH est fermé.
- Les équipes pluridisciplinaires d'orientation médico-sociale (EP-OMS), et la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ne siègent plus actuellement.
- Les demandes de prestation de compensation du handicap (PCH) sont étudiées et les évaluations se font uniquement par rendez-vous téléphonique.
- Actualité : <http://www.mdph86.fr/actualite/1395/573-covid-19.htm>
- FAQ : <http://www.mdph86.fr/1103-covid19-foire-aux-questions-faq-.htm>

Le Service social CARSAT ne reçoit plus les assurés. La CARSAT a informé tous les SAAD du département 86. Toute les actions collectives ou rencontres partenariales sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Une continuité de service et d'accompagnement est assurée par entretien téléphonique.

La CPAM garantie la continuité de traitement des dossiers des assurés (remboursement des soins, arrêt maladie, indemnités ...).

ARDH (Aide au retour à domicile après une hospitalisation) pour les retraités du régime général :

- Conditions d'attributions ne changent pas : Téléchargeable [ici](#)
- Les demandes seront traitées en priorité
- Besoins : aide à la personne, repas, courses...

ARDH pour les non retraités : Pas de consigne particulière : *en cours d'étude*

Plateforme téléphonique : **3646** (*le service continue*)

L'Assurance maladie mobilise ses effectifs pour aider **les patients sans médecin traitant ou pour lesquels le médecin traitant ne peut les recevoir à trouver une solution** : consultation en cabinet au plus près de leur domicile ou téléconsultation.



Calvin & Hobbes par Bill Watterson

Aide à domicile**Listing plus complet « Cliquez et puis téléchargez » [ICI](#)****Aide à domicile - VITALLIANCE :** **05 16 69 00 23** **stephanie.saint-marc@vitalliance.fr**

- Vitalliance continue d'assurer ses prestations auprès de personnes fragilisées sur tout le département de la Vienne.
- En capacité d'accueillir de nouvelles personnes sur Châtellerault, Poitiers , et le reste du département au cas par cas .

Après la mise en place d'un protocole interne, prêts à accueillir des bénéficiaires positifs au coronavirus moyennant d'avoir le matériel de protection adéquat.

AZAE Poitiers : **05 54 06 37 70** **resp-poitiers@azae.com**

- Possibilité d'assurer le maintien à domicile des usagers dès la sortie d'hospitalisation
- Maintien des visites à domicile pour les actes essentiels et astreinte téléphonique auprès des usagers fragiles.

Protocole Azaé : <https://www.azae.com/protocole-menage-repassage-sans-contact-physique/>

Protocole Azaé : <https://www.azae.com/protocole-aide-courses-sans-contact-physique/>

Aide à domicile - ADMR :

- Accueil téléphonique fermé. Un répondeur réoriente les personnes. Les associations sont joignables par mail ou téléphone.
- **Les nouvelles demandes sont acceptées (uniquement GIR1 et 2)**
- Voir fichier joint pour toutes les coordonnées => [ICI](#)

Aide à domicile - Petit Fils :**poitiers@petits-fils.com**

- Possibilité d'assurer le maintien à domicile des usagers dès la sortie d'hospitalisation

Sous Mon Toit :**06 77 45 14 34****stephanie.leon@destia.fr**

- Possibilité d'assurer le maintien à domicile des usagers dès la sortie d'hospitalisation
- Prestataire de services en garde d'enfants (-3ans et + de 3 ans), exclusivement pour les personnels soignants

AD-SENIORS Poitiers :**05 49 53 23 91****poitiers@adseniors.com**

- Maintien des visites à domicile pour les actes essentiels et astreinte téléphonique auprès des usagers fragiles.

SENIOR-COMPAGNIE :**05 49 30 45 65****celia.radomski@senior-compagnie.fr**

- Maintien des visites à domicile pour les actes essentiels et astreinte téléphonique auprès des usagers isolées
- Sortie d'hospitalisation

Aides et Soins des animaux

NOUVEAU

Pendant le confinement, les animaux ont eux aussi besoin d'aide et de soin, d'autant plus quand leur maître est hospitalisé.

- Consignes pour bien s'occuper de son animal => [ICI](#)
- Listes des établissements du département => [ICI](#)

NOUVEAU

Sport Santé 86



<https://sportsante86.fr/actualites/>

Webinaire Sport Santé tous les mercredis de 11^h à 12^h

« La Chaine sport santé bien-être organise chaque semaine (le mercredi de 11^h à 12^h) un webinaire grand public (cliquer sur le lien <https://lnkd.in/dbN4epC>) sur le sport santé. A un moment où les solutions d'activité physique à réaliser à la maison fleurissent un peu partout, il est important de prendre un peu de hauteur pour faire le tri, et surtout prendre conscience ...

NOUVEAU

Siel Bleu



floriane.rame@sielbleu.org

[Siel Bleu](#) se mobilise pour aider chacun à maintenir le lien social et être actif durant l'épidémie **COVID-19**. Siel Bleu vous propose des solutions pour maintenir le lien social et bouger malgré le confinement. Des explications plus précises => [ICI](#)

Tout au long de l'épidémie et du confinement, les professionnels se relaient pour maintenir le lien par téléphone avec les personnes isolées accompagnées à domicile, en établissements spécialisés, en maison de retraite et à l'hôpital.

- **Des séances d'activités physiques à visionner en live (ou différé) chaque jour de la semaine :** www.facebook.com/GroupeAssociatifSielBleu (accessible sans compte facebook)
- **Des séances vidéos sur leurs chaînes Youtube et des fiches exercices en libre accès pour composer, réaliser et animer ses propres séances** (activité physique, diététique, ... pour les travailleurs, les enfants, les personnes en situation de handicap ou malades, les personnes âgées isolées, ...) :
- **Tous les contenus sont disponibles sur :** <https://www.sielbleu.org/bouger-en-confinement>

Exemple de fiche => [ICI](#)

Tous ces outils sont proposés gratuitement car « la santé ou le lien social ne sont pas à vendre ».

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

SSIAD – ADMR :

Mis à jour le 7 Avril 2020

~~05 49 30 43 00 (répondeur d'information)~~

Les IDEC ne se déplacent plus à domicile, l'évaluation de la situation et l'étude du dossier est faite à distance. Après accord, l'aide-soignante fait la première visite.

- **06 76 72 30 48** pour le secteur centre
- **06 74 39 86 75** pour le secteur sud
- **06 76 72 30 46** pour le secteur nord

SSIAD - Mutualité 86 :

Pour les demandes d'admission contacter le : **05 49 47 79 00**

Priorité pour admission : GIR 1, GIR 2, PCH, personne seule, et besoins au quotidien. Les IDEC peuvent faire des visites à domicile si nécessaire. Pas d'admission pour les patients contaminés.

SSIAD - CCAS de Poitiers :

Pour les demandes d'admission contacter le **05 49 03 53 33**.

Mis à jour le 5 Avril 2020

Depuis le 31 mars : de nouvelles admissions au cas par cas sont possibles.

Pour les GIR 3 et 4 : diminution des passages et relai avec les familles.

Priorité d'admission : GIR 1, 2, la place des patients hospitalisés est conservée.

Pas d'accueil au public, la Responsable, les IDEC et les agents administratifs sont en télétravail.

SSIAD-CCAS de Châtelleraut :

Mis à jour le 23 mars 2020

Pour les demandes d'admission contacter M^{me} Nathalie **GOUBEAU** au **05 49 02 19 41**

Priorité d'admission : GIR 1, 2 et 3

Le CCAS de Châtelleraut propose un suivi téléphonique avec un bilan de santé pour les patients dont la prise en charge SSIAD a été arrêtée.

Plateforme des aidants

Mis à jour le 10 Avril 2020

Les PFR interviennent sur tout le département. Elles ont vocation à repérer, soutenir et accompagner les aidants s'occupant d'une personne âgée atteinte d'une maladie neurodégénérative ou en perte d'autonomie. Il existe deux Plateformes de répit : l'une gérée par l'association l'Escale au sud, l'autre par le CCAS de Châtelleraut au nord.

Prestations proposées durant le confinement par les plateformes de répit de la Vienne :

Nord et Sud Vienne :

06 25 91 24 98

Appels téléphoniques aux aidants : écoute et soutien, conseils, conversations, évaluation des besoins, mise en relation avec les services d'aide disponibles.

Sud Vienne :

05 49 02 31 99

Répit à domicile (en cas d'épuisement de l'Aidant) : intervention à domicile, par demi-journée, pour soutenir l'Aidant et assurer ponctuellement un remplacement personnalisé sur les tâches qu'il effectue au quotidien auprès de son proche Aidé. Les interventions se déroulent en respectant les règles de précaution sanitaire (port de masques, gants,...).

Prise en charge des Personnes en situation de handicap isolées à domicile

Il a été identifié à ce jour une **difficulté majeure pour repérer et soutenir les personnes vivant seules ou isolées sans solution adaptée à domicile**. Cela concerne les personnes :

- Ayant fait le choix d'habiter dans un domicile personnel ;
- Habitant chez un proche aidant isolé ;
- Vivant par défaut à domicile faute d'alternative adaptée.

Le point commun de ces personnes est de n'être pas à ce jour accompagné par un établissement ou service médico-social, donc sans lien facile pour alerter sur ses difficultés ou un risque de rupture de parcours. **LA PTA sera en charge d'apporter soutien et solutions par la mobilisation de ressources externes existantes, aux personnes vivant dans un domicile personnel, confrontées à un isolement et/ou une rupture de leur accompagnement habituel.**

Pour les **situations d'urgence d'adultes** ne pouvant pas ou ne pouvant plus être pris en charge par leurs familles de façon temporaire, l'ARS en lien avec le Conseil Départemental a désigné des organismes gestionnaires disposant de places en établissements ressources (FH, FAM, MAS).

L'orientation vers les structures d'accueil temporaire de recours identifiés dans l'organisation

territoriale de gestion de crise sera réalisée par la PTA.

Le médecin alerté sur une situation, oriente les aidants vers la PTA au numéro : 0809 109 109

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

pta86.fr



La **délégation APF France handicap** assure une veille régulière auprès de l'ensemble de ses adhérents sur le périmètre départemental. Une **permanence téléphonique** quotidienne est maintenue par les professionnelles en télétravail afin de répondre à toutes les demandes des adhérents ou de toute personne en situation de handicap et de leurs aidants.

La Délégation 86 continue donc d'assurer ses missions en matière :

- d'information : sur le maintien des droits (travail, PCH,...), les aides humaines possibles dans le contexte actuel (/courses, soins...)
- d'écoute : de premier niveau en lien avec la cellule psychologique interne coordonnée DT86-SAVS France Handicap et de relai vers les cellules de soutien externes
- d'orientation/réorientation : vers les dispositifs et services d'urgences en place sur le département
- et de maintien du lien social : mise en place et animation d'activités à distance par la DT86

Elle anime sur facebook un profil pour divertir, apporter des astuces et sortir de l'isolement les personnes à l'aide d'un moyen virtuel.

C'est aussi un outil de communication sur lequel est publié des informations relatives à la situation sanitaire (prévention, consignes, documents...).

Le lien sur facebook : APF France handicap Vienne dans le moteur de recherche

Pour plus de renseignements auprès de la délégation Territoriale 86 : 05 49 44 20 61

dd.86@apf.asso.fr ou sylvie.bernard@apf.asso.fr

sylvie.bernard@apf.asso.fr

- **Le SAVS APF France handicap** assure une permanence et une veille régulière auprès de l'ensemble des personnes accompagnées par le service et de leurs aidants. Il poursuit ses activités de coordination avec l'ensemble des acteurs du domicile afin de permettre aux personnes de vivre le confinement du mieux possible.

Pour cela, il est en veille des actions solidaires initiées et met en lien les initiatives et les demandes.

Le SAVS assure une permanence d'écoute auprès des personnes accompagnées, de l'ensemble des personnes adhérentes ainsi qu'aux aidants familiaux à APF France handicap. La permanence est assurée par la psychologue du service.

Des courriers d'information qui concernent l'actualité sanitaire ou les dispositifs en mouvement sont envoyés aux personnes de façon régulière.

Contact: **05 49 42 19 90** en laissant un message

pour être recontacté ou savs.poitiers@apf.asso.fr

CORONAVIRUS - COVID 19

Depuis mardi 17 mars à midi, l'ensemble des salariés de l'UDAF sont en télétravail à leur domicile. Par conséquent :

- Les accueils physiques sont fermés
- Les visites à domicile sont annulées

Chaque salarié est en mesure d'accéder au dossier de chaque usager des 3 pôles de l'UDAF et de répondre par téléphone ou par mail aux personnes accompagnées qui ont besoin de les questionner. La consigne passée à chaque travailleur social est de les appeler très régulièrement. Ainsi l'UDAF est en capacité de maintenir un lien étroit avec les 1800 majeurs protégés accompagnés par le pôle Adultes, les 500 familles suivies par le pôle Familles-Accompagnement et les 600 personnes accompagnées par le pôle Insertion.

Les envois de fonds, règlements des factures, envois de bons alimentaires sont assurés quotidiennement.

GIHP (Destiné aux personnes à mobilité réduite)

Le GIHP met en place une aide pour les courses :

05 49 01 49 69

Pour plus d'informations : le lien est [ICI](#)

Etablissements Médico-sociaux personnes en situation de handicap

ADAPEI 86 :

L'Adapei86 a mis en place, depuis le 16 mars 2020, le renforcement du maintien à domicile accompagné pour :

- Toutes les personnes accueillies dans une structures d'hébergement adultes et ayant fait le choix de retourner dans leur famille pendant la durée de la période de confinement
- Tous les enfants, adolescents et jeunes accompagnés par les IME (Mauroc et Le Roc)
- Les SESSAD poursuivent leurs activités au quotidien et n'ont jamais fermé depuis le début de la crise sanitaire (la continuité de l'accompagnement, via les projets personnalisés, se poursuit au domicile)

La poursuite des activités essentielles de l'ESAT sur les différents sites sont maintenues (Blanchisserie en direction des ESMS, restauration en direction des établissements accueillant des personnes en situation de handicap) et ce depuis le début de l'épidémie.

ETABLISSEMENTS :

Chaque établissement s'adapte aux besoins et aux difficultés identifiées. Par exemple,

- l'IME de Montmorillon qui était fermé, réfléchit à pouvoir accueillir quelques enfants qui sont en très grandes difficultés au domicile de leur famille.

- Le SAVS - DIAPASOM (Service pour personnes malentendantes et malvoyantes), ne fait plus de visites, garde les contacts avec les personnes qu'ils accompagnent et sont prêts à soutenir les autres personnes malentendantes ou malvoyantes en difficulté qui prennent contacts.

La plupart des services maintiennent un contact téléphonique et ne font plus de visites à domicile. Difficile de recenser toutes les structures très nombreuses sur le territoire.

- Poursuite de l'activité ambulatoire des CMPP, des CAMPS et des structures ambulatoires dédiées aux personnes confrontées à des difficultés spécifiques (CSAPA, CAARUD) dans le cadre des prises en charge individuelles.
- Poursuite des interventions des PCPE qui doivent être renforcées compte tenu de l'évaluation des besoins des personnes en lien avec les organismes gestionnaires dans les territoires.
- La fermeture des externats est effective depuis le 18 mars et s'accompagne du déploiement par les organismes gestionnaires (OG) d'un **dispositif d'écoute et de coordination**, afin d'organiser la continuité de l'accompagnement médico-social au domicile des proches aidants.

EHPAD

Concernant les EHPAD du département, des règles strictes d'hygiène sont appliquées dans cette période de confinement :

⇒ **Un tableau récapitulatif**

[ICI](#)

De nouvelles consignes pour les admissions en EHPAD sont attendues de l'Agence Régionale de Santé dans les prochains jours.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

La prévention de la transmission interhumaine du virus repose sur des précautions d'hygiène adaptées eu égard à la contamination principalement par contact et gouttelettes.

Conseils, consignes, process utiles:

- Bien ajuster son masque (CHU de POITIERS) : [ICI](#)
- Consignes pour se protéger : [ICI](#)
- Ce qu'il faut savoir : [ICI](#)
- Consignes à donner aux patients pris en charge à domicile : [ICI](#)
- Conseils pour mieux composer avec le stress du confinement : [ICI](#)
- Consignes pour se laver les mains [ICI](#)
- Consignes pour un dépistage pas automatique [ICI](#)
- Consignes pour les patients à domicile** [ICI](#)
- Consigne pour un masque en ville** [ICI](#)
- Pour des visières de protection [ICI](#)

Test en ligne : <https://maladiecoronavirus.fr/>

Postures et repères pour des appels de soutien (Doc. MONALISA) [ICI](#)

Conseils, consignes, process utiles (FALC – facile à lire et à comprendre): 

- Entretien des masques en tissus [ICI](#)
- Que faire pour protéger les personnes à risques ? [ICI](#)
- Consignes pour se protéger (en Bande dessinée) : [ICI](#)
- Attestation de déplacement simplifiée : [ICI](#)
- Les symptômes [ICI](#)
- Le Coronavirus expliqué aux enfants [ICI](#)

Le site officiel de toutes ces affiches [ICI](#)

Information à relayer

Un guide réalisé pour **soutenir et accompagner les parents confinés** au quotidien grâce aux conseils bénévoles des professionnels. Ces conseils n'engagent que leurs auteurs. Ce livret ne remplace aucune consultation et n'a pas de vocation médicale. => Téléchargeable [ICI](#)

La Croix Rouge

➤ Croix-Rouge chez vous

09 70 28 30 00

7 jours sur 7, de 8^h à 20^h

Conciergerie solidaire qui permet aux personnes en situation d'isolement social, ne pouvant pas sortir, d'acheter des biens de la vie courante (alimentaires, médicaments...).

Possibilité dans toute la Vienne, de préférence règlement par chèque, si espèce faire l'appoint pour éviter les contacts. Les livraisons se font dans la mesure du possible sous les 48^h, si la commande est faite avant 14^h, livraison dès le lendemain

Paniers courses proposé par la croix rouge (pas de possibilité de choisir les ingrédients du panier)

- Panier féculent (Riz /pâte / farine/ pain) à 5 €
- Panier fruits et légumes (environ 2kg en tout) à 6 €
- Panier légumes conserve (environ 2 boites de 400 gr) à 2 €
- Panier viande /poisson en conserve (deux plats préparé + 2 boites de conserves) à 9 €
- Panier œufs/ produits laitiers (6 œufs, 1l de lait, 8 yaourts 1 plaquette de beurre) à 9 €
- Panier produits sucrés (1kg de sucre / chocolat/thé/café/biscuit) à 14 €
- Panier condiments (huile/vinaigre/sel/poivre) à 7 €
- Panier hygiène corporelle (gel douche/shampoing/ savon) à 8 €
- Panier hygiène (9 rouleaux papier toilette / 2 sopalin/ mouchoirs) à 9 €

Ils peuvent aussi aller chercher les médicaments, ils viennent une première fois chez la personne récupérer ordonnance + carte vitale puis reviennent avec les médicaments

La livraison est assurée par les bénévoles de la Croix-Rouge française, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

➤ Croix-Rouge Ecoute

0 800 858 858

7 jours sur 7, de 10^h à 22^h en semaine, de 12^h à 18^h le week-end

Le soutien psychologique par téléphone reste ouvert.

Les appels sont gratuits, totalement anonymes et confidentiels.

Territoire Vienne et Gartempe



La MJC Claude Nougaro maintient uniquement le fonctionnement de l'**épicerie sociale**.

L'équipe propose gratuitement des colis pour les familles. Ces familles sont ensuite convoquées.

La fiche de liaison => [ICI](#)

Le règlement de l'épicerie => [ICI](#)

Pour toutes nouvelles demandes, adresser par mail la fiche liaison à cette adresse : viesocialemjc86@gmail.com.

Les communes partenaires sont : Montmorillon, Saulgé, Pindray, Moulismes, Thollet, Plaisance, Lathus Saint-Rémy.

Le Secours Populaire:

contact@spf86.org

Pour des situations d'urgences (colis alimentaires, vêtements...).



➤ **Cellule d'informations à la population**

05 49 52 35 11

Objectifs : Orienter et apporter des réponses aux besoins des habitants.

➤ **Cellule de veille des personnes âgées et fragiles**

05 49 30 81 12

Une cellule de veille a été mise en place par le CCAS sur la base du registre canicule.

La cellule de veille appelle régulièrement les personnes inscrites et les personnes pour lesquelles les services d'accompagnement ont été interrompus du fait qu'elles étaient accompagnées jusqu'alors pour des besoins « non essentiels à la vie quotidienne ».

Ces appels permettent de maintenir lien social et de répondre à des besoins de courses de première nécessité.

Territoire de Grand Poitiers

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Grand Poitiers lance une plateforme d'entraide sur Internet : Article dans le 7 à Poitiers

Lien => [ICI](#)



Mairie/CCAS Vouneuil-Sur-Vienne

05 49 85 11 48

Via une permanence téléphonique, les administrés peuvent faire part de leurs besoins aux élus qui font ensuite le relais avec les structures du territoire.

Site de la commune : <https://www.vouneuil-sur-vienne.fr>



CCAS de Buxerolles

Le CCAS a mis sur son site Internet toutes les coordonnées des associations relais pour les courses (croix rouge, CIF SP, jeveuxaider.gou.fr) et la CARSAT pour des ateliers via internet :

<https://www.buxerolles.fr/index.php>

Etat des lieux concernant le fonctionnement des CCAS et des Mairies du département dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 :

Fichier Excel mis à jour régulièrement et disponible en lien :

[ICI](#)

«Attention, Cliquez et puis téléchargez »
directement dans votre navigateur)



car le fichier est trop volumineux pour s'afficher

Autres initiatives solidaires

MONOPRIX (Poitiers voire Châtelleraut)	Mise en place d'un numéro vert : 0 800 05 8000 permettant de réaliser des commandes en ligne et d'être livré chez soi.
Intermarché Couhé	Mise en place de créneaux spécifiques pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Informations complémentaires : https://www.intermarche.com/magasins/50132/couhe-86700
CIF – SP (05 49 37 07 78) et Réseau de visiteurs bénévoles « bien-vieillir »	Un réseau de bénévoles s'appuyant sur le CIF SP et Bien vieillir aux Trois-Cités qui œuvrent auprès des personnes âgées et isolées depuis plusieurs années a été mis en œuvre pour répondre aux sollicitations des personnes âgées en difficultés pour réaliser leurs courses. Lien fonctionnement de cette aide : ICI Les personnes voulant proposer leurs services pour venir en aide aux personnes âgées qui en ont besoin peuvent aussi se signaler auprès du réseau de visiteurs bénévoles « Bien vieillir » aux Trois-Cités et du CIF SP. Elles pourront être intégrées à ces dispositifs si cela est possible Cyrille Gallion cyrille.gallion@cif-sp.org
Réseau de visiteurs bénévoles des Trois-Cités	Possibilité de faire de l'aide à la livraison et de l'accompagnement pour les courses: pour le moment ils accompagnent en premier lieu leurs usagers. Contact : pierre.papillon@3cites-csc86.org
Cord'âges	La maison Cord'âges est un centre de loisirs, de rencontres et de stimulations pour les personnes en situation d'isolement. Une chaîne solidaire de 120 adhérents a été mise en place (appels téléphoniques tous les 2 jours - courrier mail journalier proposant des activités à réaliser à la maison - possibilité pour les adhérents d'appeler sur le numéro des Ateliers Cord'âges).
Monalisa 05 45 37 07 78	L'association vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées dans toute la France.
Réseaux de visiteurs bénévoles des Trois-Cités	Possibilité de faire de l'aide à la livraison et de l'accompagnement pour les courses. Contact : pierre.papillon@3cites-csc86.org
Banque alimentaire de la Vienne	L'entrepôt est ouvert les mercredis matins de 8 ^h 30 à 12 ^h uniquement pour les associations partenaires ayant déposées leurs commandes le lundi précédent par mail. Une permanence téléphonique est assurée les mardis et mercredis matins de 8 ^h 30 à 12 ^h . Banque alimentaire de la Vienne : 05 49 55 33 22

Média Age Village	<p align="center">site d'informations des séniors et des aidants</p> <p align="center">Article intitulé : <i>Covid-19 : Conseils et ressources pour les aidants.</i></p> <p align="center">https://www.agevillage.com/</p>
Au bout du fil	<p align="center">Destiné aux personnes retraitées. Appels de convivialité, ateliers de santé :</p> <p align="center">Lien vers flyers : ICI et Là</p>
Plateforme Solidaire Handicap	<p align="center">Pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants, un site qui tente de recenser les initiatives près de chez vous :</p> <p align="center">Site internet ICI</p>
Grandir ensemble	<p align="center">- Site pour accompagner les familles dont l'enfant est en situation de handicap et vie à domicile :</p> <p align="center">https://www.grandir-ensemble.com/</p>
Plateforme d'accompagnement pour les jeunes aidants	<p>L'association JADE est à la disposition des jeunes aidants qui en plus d'apporter un soutien moral ou une aide pratique à la maison, sont parfois amenés à réaliser des gestes de soins. Possibilité de contacter l'équipe au 07 67 29 67 39 :</p> <p align="center">https://jeunes-aidants.com/accompagnement-covid-19/</p>
CAFÉ SOLIDAIRE DES AIDANTS :	<p>Le P'tit Prince, en partenariat avec l'association "Avec Nos Proches", se mobilise afin de continuer à soutenir les aidant(e)s, les personnes en situation de handicap et les personnes très vulnérables.</p> <p>Des réunions via l'application ZOOM sont organisées avec la psychologue de l'association. Possibilité de les contacter au 06 27 14 39 92.</p>

Tout le reste du monde de la Vienne [ICI](#)

«Attention, Cliquez et puis téléchargez »



car le fichier est trop volumineux pour s'afficher directement dans votre navigateur)

Journée Mondiale PARKINSON du 11 avril 2020

ICI

UNE CONFERENCE EN LIGNE, ACCESSIBLE A TOUS, LE 11 AVRIL

Une visio-conférence aura lieu samedi 11 avril de 14h30 à 16h30 sur la Plateforme Happy-visio, en présence du Professeur Damier, neurologue et d'Hélène Souty, kinésithérapeute. Ils feront un point sur la situation Covid-19 dans le cadre de la maladie de Parkinson. Des échanges sont ensuite prévus sur le thème "lutter contre les troubles moteurs par l'exercice physique en période de confinement et après".

Possibilité de poser des questions via le chat. Cette vidéo sera disponible en replay.

Pour suivre la conférence en ligne :

<https://www.franceparkinson.fr/journee-mondiale-parkinson-2020/>

Dopamine.care, pour mieux vivre le confinement et la maladie

⇒ [ICI](#)



Dans ce climat de confinement, Re-santé vous parle de vieillissement en huis clos, et cela se passe => [ICI](#)





Des situations diverses auxquels chacun peut être confronté et s'interroger sur les réponses existantes. Vous pouvez nous envoyer vos suggestions et/ou réponses à :

contact@pta86.fr

- **M^{me} D. doit se rendre aux urgences (consignes du médecin régulateur), mais comment faire pour ses enfants de 3, 5 et 8 ans ?**

- La famille ? Des amis ?
- Les communes ?
- **Et si une hospitalisation est nécessaire ?**



✓ La PMI et l'ASE s'organisent et sont joignables pour cette question en passant par la PTA

- **M. P. n'a pas de carte bleue, ni de chéquier. Comment peut-il retirer de l'argent ? Quels commerçants accepte l'argent liquide ?**



- Certaines postes sont ouvertes, mais pas toutes.
- Certains magasins ont dédiés des caisses uniquement pour les paiements en liquide (Auchan SUD par exemple)
- Certains magasins refusent catégoriquement l'argent liquide.
- La Banque Postal maintien 18 bureaux ouverts dans la Vienne. Renseignement à prendre auprès de votre bureau de poste :
 - <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>
- Certains facteurs effectuent de la livraison d'argent liquide (cela dépend des bureaux de postes).

- **M. et M^{me} F. sont mariés depuis 40 ans et ont respectivement 82 et 85 ans. Madame doit être hospitalisée, mais Monsieur, atteint de la maladie d'Alzheimer ne peut rester seul au domicile.**

- Les accueils de jour sont fermés ?
- Quels EHPAD acceptent encore d'accueillir de nouvelles personnes ?
- Un confinement de 14 jours sera certainement nécessaire ?



- **Le confinement est de plus en plus difficile à vivre pour M^{elle} J.**

- ✓ Soutien quotidien possible par des bénévoles par téléphone.
- ✓ Un soutien psychologique par le CHL.
- ✓ Soutien par la PTA ?
 - Une psychologue ?

- **M. P. doit être hospitalisé. Que peut-il faire de son chien et de son chat ?**

- Le confier au voisin ?
- A une association ?
- ✓ Appeler SACPA POITIERS au 05 49 61 28 20





ET SI ON PARLAIT ETHIQUE

La situation de crise sanitaire et de confinement nous amène tous à transformer rapidement nos modes de fonctionnement et nous questionne toujours sur nos pratiques.

Pour toute question éthique liée à la prise en charge des patients dans le cadre de la pandémie de Covid-19, l'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle Aquitaine (ERENA) a mis en place, une **Cellule régionale de soutien éthique** qui se décline à 2 niveaux :

- une **cellule régionale** à la disposition de l'ARS composée du directeur de l'ERENA et des deux directeurs adjoints joignable à l'adresse : arena.poitiers@chu-poitiers.fr



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
BORDEAUX LIMOGES POITIERS

Lettre aux EHPAD de Nouvelle-Aquitaine :
Accompagnement des personnes en fin de vie en
EHPAD : [ICI](#)

- des **cellules territoriales de soutien** des sites à la disposition des établissements de santé et médico-sociaux, des instances éthiques de ces établissements et de tout professionnel de santé.

La **cellule de soutien éthique de l'ERENA site de Poitiers** est à la disposition des départements 16, 17, 79 et 86. Elle est joignable à l'adresse : arena.poitiers@chu-poitiers.fr

Elle a publié de nombreux avis suite aux sollicitations des professionnels et des institutions.

Les **AVIS** de la **Cellule Territoriale de soutien d'éthique de**



Retour au domicile après le confinement	ICI
Soutien éthique par rapport à un IME/ SESSAD	ICI
Les secteurs dédiés « dédiés COVID » en EHPAD	ICI
Le recueillement des familles auprès des défunts décédés du COVID	ICI
Le confinement au sein d'une « cellule protégée » d'un EHPAD	ICI
L'isolement en EHPAD sans cas COVID avéré	ICI
Confinement et isolement en EHPAD (suite)	ICI
Demande de retour à domicile pour une résidente d'EHPAD	ICI

Confinement et résidents déambulant en EHPAD (secteur protégé)	ICI
Accompagnement de fin de vie en EHPAD	ICI
Résidents déambulants contaminés	ICI
Directives anticipées et rituel de deuil	ICI
Directives nationales : Accompagnement des personnes en fin de vie dans en EHPAD	ICI



Le Billet Ethique du Professeur Gil

- 2 avril 2020 – Covid-19 ou la dimension éthique de la peur : [ICI](#)
- 8 Avril 2020 - Covid-19 ou prioriser les plus vulnérables [ICI](#)



Calvin & Hobbes par Bill Watterson



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

pta86.fr

